

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX - Travaux de construction d'un bâtiment (R+1) pour l'Équipe Conjointe d'Investigation pour la lutte contre les réseaux criminels liés au terrorisme sis à Niamey

Travaux

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure Simplifiée

REFERENCE DE PUBLICATION: NIG0004ECICTO/F010

- Travaux de construction d'un bâtiment (R+1) pour l'Équipe Conjointe d'Investigation pour la lutte contre les réseaux criminels liés au terrorisme sis à Niamey

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET 3 Mois

DESCRIPTION DU PROJET

• 1. Maître d'ouvrage

CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris, France.

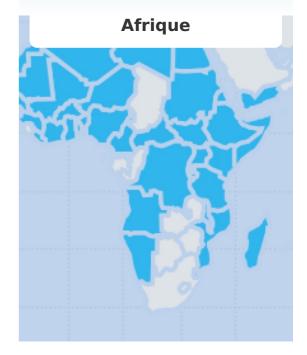
• 2. Description du marché

Le marché a pour objectif la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment (R+1) composé d'une dizaine de bureaux dans une enceinte sécurisée et exploitée. Il s'agit d'un bâtiment d'une surface habitable de 452 m2 répartis comme suit :

- $RDC = 228.63m^2$
- $R+1 = 222.43m^2$

L'infrastructure est établie dans l'espace se trouvant entre le bâtiment principal existant et l'entrée principale, dont la surface disponible est de 600m2.

Zone d'intervention



• 3. Nombre et intitulés des lots

Un lot unique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

• 4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux entreprises pré-identifiées et qui auront reçu cet avis par mail.

Les matériaux et équipements achetés dans le cadre de ce marché de travaux doivent respectés les règles d'origine applicable dans le cadre des financements sur le Fonds fiduciaire d'Urgence de l'UE.

• 5. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs offres par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres. Dans le cas d'une variante. I'évaluation se fera sans la variante.

• 6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance n'est pas autorisé.

• 7. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.

• 8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas admise.

• 9. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

• 10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir **une garantie de bonne exécution égale à 10** % de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par CIVIPOL. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

• 11. Visite de site

Une visite de site obligatoire sera organisée le 25 avril 2022 à 9h00 sur le site.

Lieu: Niamey, Quartier

Coordonnées de la personne de contact pour confirmer la participation : M. NASSAMOU GARBA, Maptech Niger, tél : 98 47 52 03

• 12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

• 13. Date prévue de commencement du marché

6 juin 2022.

• 14. Période de mise en œuvre des tâches

270 jours allant de la date de début effectif des travaux (confirmée par Ordre de service), jusqu'à la réception provisoire.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

• 15. Critères de sélection

Les critères de sélection doivent être clairs et non discriminatoires et ne peuvent aller au-delà de l'objet du marché. La période de référence ne peut aller au-delà des trois dernières années. Il faut tenir compte des preuves documentaires qui devront être demandés pour les différents critères de sélection.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

- une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- une déclaration indiquant l'équipement technique, l'outillage et le matériel dont disposera l'opérateur économique pour exécuter un marché de services ou de travaux ;

Il convient d'examiner les pièces justificatives qui doivent être sollicitées pour chaque critère de sélection.

Capacité économique et financière du candidat :

• Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 100 000 000FCFA.

Capacité technique et professionnelle du candidat :

- Le personnel d'encadrement tel que défini dans les instructions aux soumissionnaires doivent démontrer et prouvé leur parcours académique et leur expérience professionnelle.
- il doit avoir achevé au moins un projet dont la nature et le montant sont identiques à la nature et au montant des travaux **sur lesquels** l'offre **porte** et ayant été mis en œuvre durant la période suivante : 2019 2022. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/le maître d'ouvrage des projets concernés.

• 16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en francs CFA.

SOUMETTRE UNE OFFRE

• 17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres sera transmis aux différents soumissionnaires. Il est également disponible à l'adresse Internet suivante : https://workspace.civipol.fr/sh/XXQ

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la **référence de publication** et **l'intitulé du marché** .

Pierre COLLET
COLLET.P@civipol.fr

CIVIPOL n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié sur le site Internet de CIVIPOL à l'adresse : www.civipol.fr au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

• 18. Date limite de soumission des offres

La date limite de remise des offres est fixée au 19 mai 2022 à 12h00.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d'ouvrage et être **remises en mains propre** par le participant en personne ou par un agent **directement** dans les locaux du maître d'ouvrage contre **remise d'un accusé de réception signé et daté**, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

Thomas ERHARDY, chef de projet

Projet ECI-CT

Quartier Plateau Yantala haut Niamey,

Tél: 96 97 94 52

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

• 19. Séance d'ouverture des offres

Le 19 mai 2022 à 14h00.

• 20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

• 21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.